



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-128774>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-128774**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18007004700014

Ville : PARIS

Code postal : 75008

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://chambagri-france.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_32230_1131002.html

Identifiant interne de la consultation : 2025-31

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service juridique et chats

Adresse mail du contact : achats@france.chambres-agriculture.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 153571010

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Aptitude décrite dans le cahier des charges
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Capacités décrites dans le cahier des charges

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 19/12/2025 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction Nationale des Systèmes d'Information de Chambres d'agriculture France

Critères d'attribution : Critères énoncés dans le règlement de la consultation du marché

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DIAGNOSTIC, ACCOMPAGNEMENT et APPUI DE CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE AU PILOTAGE DE LA SECURITE MICROSOFT

Code CPV principal - Descripteur principal : 72600000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet de sélectionner un prestataire pour accompagner la Direction Nationale des Système d'information des chambres d'agriculture à travers son pôle qualité sécurité conformité afin d'établir des diagnostics applicatifs et fournir un appui au pilotage et à la gestion de la sécurité du système d'information des chambres d'agriculture.

Lieu principal d'exécution du marché : France métropolitaine

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 140000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est passé suivant la procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-2 2ème alinéa, R2162-4 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique, auquel s'appliquent, pour toute la durée d'exécution (reconductions comprises) le montant maximum de 140 000 euros HT. Il n'y a pas de minimum de commande. Le marché est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter de sa notification. Il est renouvelable 2 fois 12 mois sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans. En cas de non-reconduction, le titulaire en sera informé trois mois au moins avant la date anniversaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception. Chambres d'agriculture France se laisse la possibilité de négocier avec les trois candidats arrivés en tête de l'analyse initiale des offres. Cette négociation pourra prendre la forme d'une audition ou d'une simple correspondance adressée aux candidats concernés. Les modalités de cette négociation seront détaillées dans la lettre d'invitation à négocier. Toutefois, Chambres d'agriculture France se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/11/2025